

## INSPECTION SYSTEME DE CLIMATISATION - TARIFS (01/01/12) -

	Examens théorique et pratique	Surveillance	Rattrapage examen théorique		Rattrapage examen pratique
			1 <sup>er</sup> rattrapage	Rattrapages suivants	
Système simple	400 € HT	1200 € HT	Gratuit	150 € HT par rattrapage	300 € HT par rattrapage
Système simple et complexe	500 € HT	2000 € HT			

Le tarif de la **certification initiale** se calcule en additionnant la colonne « examens théorique et pratique » et la colonne « surveillance », en fonction du niveau de certification choisi.

**Surveillance** : Si des évaluations complémentaires à celles prévues dans l'arrêté de compétence sont nécessaires au maintien de la certification, celles-ci sont à la charge du certifié (articles 3.3 et 4 de nos conditions générales de certification).

Le prix « système simple » est basé sur une durée d'observation de l'inspection sur site d'une demi-journée.

Le prix « système simple et système complexe » est basé sur une durée d'observation de l'inspection sur site d'une journée et demie, l'observation se faisant sur un système complexe.

Si un dépassement de ces durées doit être envisagé, son coût est à la charge du candidat.

Conditions de paiement		
Montant total de la certification initiale	Période	Mode
50 %	A l'inscription	Par chèque libellé à l'ordre d'Apave Certification
50 %	Avant l'inspection sur site	

Les conditions générales de vente sont consultables sur notre site Internet  
[www.apave-certification.com](http://www.apave-certification.com)